

## **POSE DE LA 1<sup>ère</sup> PIERRE DU LYCÉE DE CRÉON 28 FÉVRIER 2022**

Madame la rectrice d'académie,

Madame la directrice académique,

Monsieur le président du Conseil régional,

Monsieur le vice-président du Conseil régional,

Mesdames et messieurs les maires,

Monsieur le président de la communauté des communes du Créonnais,

Mesdames et messieurs les conseillers régionaux,

Messieurs les présidents des communautés de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers et des Côteaux bordelais,

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames et messieurs les mandataires de la Région,

Mesdames et messieurs les maîtres d'œuvre et bureaux d'étude et de contrôle,

Mesdames et messieurs les représentants des entreprises qui vont construire et équiper l'établissement,

Mesdames et messieurs,

Nous y sommes !

La 1<sup>ère</sup> pierre du lycée de Créon va officiellement être posée.

Cette cérémonie officielle procure au maire que je suis une belle émotion, une grande fierté et une immense satisfaction.

L'idée de la construction d'un lycée à Créon est très ancienne. Si ancienne que personne n'y croyait plus. Un projet était sorti des limbes il y a plus de trente ans. Des forces contraires l'ont précipité dans les abysses.

Et un jour, le 25 novembre 2016, j'ai reçu en mairie, à sa demande, Jean-Louis NEMBRINI, vice-président du conseil régional d'Aquitaine en charge des lycées. Il venait proposer la construction d'un lycée dans le Créonnais.

Un lycée ! Dans le Créonnais !...



Pour préparer cette rencontre, j'avais fait travailler un bureau d'études en vue de repérer des implantations possibles. Deux ressortaient alors, devant une troisième qui n'aurait d'ailleurs pas été une bonne idée. Le 25 novembre, dans la foulée de cette réunion, j'ai fait visiter aux responsables administratifs présents le site de Sadirac, initialement retenu.

Il apparaîtra plus tard que les contraintes de desserte routière et, peut-être, de qualité du sol, ne permettraient pas à ce site d'être définitivement sélectionné.

Finalement c'est le second site proposé qui sera choisi, celui sur lequel nous sommes aujourd'hui.

Une belle opération d'aménagement du territoire prenait alors forme. La carte des lycées de la Gironde montrait alors un manque dans l'Entre-Deux-Mers. Il va être comblé. Et de quelle manière : ce lycée proposera des formations dans les trois voies : générale, technologique et professionnelle auxquelles s'ajoute le BTS. Créon devient une ville universitaire !

Nos lycéens, en tout cas ceux habitant dans la partie orientale du secteur scolaire du futur lycée, passent actuellement beaucoup de temps sur la route pour se rendre dans leur établissement général de secteur : le lycée François Mauriac à Bordeaux ou le lycée Jean Moulin à Langon.

Demain, ce temps sera divisé par 2 ou 3, tant le matin que le soir. En effet, l'implantation à Créon va faire circuler les lycéens à contresens du flux routier principal.

Cette diminution importante du temps de transport favorisera à coup sûr le temps que nos jeunes consacreront à leurs études au sein du futur lycée.

Certes l'ouverture de cet établissement créera des embarras de circulation, qui alarme déjà la population locale. Je tiens à rappeler qu'un lycée est d'abord fait pour les lycéens !

Il sera un coup de fouet pour Créon, qui est une ville vieillissante. L'arrivée d'un tel établissement va amener de la fraîcheur et une nouvelle population.

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont d'abord à la Région Nouvelle-Aquitaine, à Alain ROUSSET et à Jean-Louis NEMBRINI pour avoir fait le choix du Créonnais.

Comme je l'ai dit, en posant aujourd'hui la première pierre d'un lycée nous enclenchons une belle opération d'aménagement du territoire. Mais également une prise ne compte à

un haut niveau des besoins de nos jeunes. Les réponses à leurs attentes ne seront plus nécessairement données par la Métropole !

Créon est une ville, une petite ville de demain a dit l'État. Nous le prouvons aujourd'hui.

Je voudrais également remercier l'Éducation nationale qui, en acceptant la création de cet établissement, s'est engagée à le doter en personnel d'enseignement et de direction.

Je vous ai saisi il y a 4 mois, madame la Rectrice, d'une demande d'enseignement de l'italien en LVC au sein du lycée de Créon. L'Entre-Deux-Mers a été une terre d'immigration italienne. Il est à peu près certains que parmi les personnes présentes se trouvent des descendants de ces personnes immigrées. Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.

Merci également à la communauté des communes du Créonnais qui, sous le mandat de Mathilde Feld, a pris très rapidement en compte la question de l'arrivée du lycée sur son territoire.

Elle a su se mobiliser sans se décourager malgré les zigzags, les revirements, les retournements et les sommations émanant de la sphère administrative.

Cette mobilisation s'est élargie aux deux autres communautés de communes couvertes par le secteur scolaire du lycée. Se met ainsi en place un souhait de mutualisation de certains frais liés à l'implantation de l'établissement. Comme les élus ici présents, je souhaite ardemment un débouché positif. Je les en remercie d'ores et déjà.

L'arrivée de ce lycée est une chance supplémentaire de développement de l'Entre-Deux-Mers dans toute sa diversité, à la fois urbaine et rurale.

La construction de cet établissement amène des coopérations intercommunales et intercommunautaires nouvelles et porteuses d'avenir.

Bien évidemment la commune de Créon y participe tout en apportant sa part propre à l'ouvrage. Elle va aménager le rond-point d'accès à l'établissement. La commune va également requalifier la rue de Régano, au nord du lycée, afin que les lycéens puissent se rendre en toute sécurité au centre-ville en utilisant une voie agréable. Comme pour le rond-point la maîtrise d'œuvre est désignée. Les crédits seront inscrits avec enthousiasme au budget communal.



Il nous reste un point à traiter, celui de l'assainissement collectif. Si la station d'épuration des eaux usées de Créon dispose d'une capacité suffisante, la capacité du réseau doit être revue à la hausse du fait des rejets émanant du lycée, dont l'importance n'est connue que depuis peu.

Je souhaite, monsieur le président, que vous mandatiez vos services pour entamer une discussion sur ce point avec le syndicat de Bonnetan.

Mesdames, messieurs, édifier un lycée d'enseignement général, technologique et professionnel c'est créer un lieu de développement de la culture et un lieu de qualification scientifique et technique dont la France a tant besoin.

Le lycée de Créon participera au développement de la capacité française et européenne de recherche et de technologie.

À un moment où la guerre revient aux portes de l'Europe, ce lycée sera également un lieu d'émancipation de notre jeunesse. S'y développera, n'en doutons pas, l'esprit citoyen et la pratique réelle de la réflexion critique et de l'action démocratique dont notre époque a tant besoin !

Je vous remercie.

